

ARRÉO

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 MARS 2011
2ème Séance

L'an deux mil onze, le 11 mars à 20h30, une assemblée générale ordinaire **ARRÉO** (Association des Résidents de la Résidence l'Épi d'Or) s'est déroulée au 7 allée des Épines à Montigny le Bretonneux.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport financier de l'association.
- Synthèse des réunions du Conseil d'Administration et des ordres du jour.
- Conformément aux statuts de l'association, deux années s'étant écoulées depuis l'élection des membres du premier Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale doit élire ou prolonger dans leur fonction les membres du prochain Conseil d'Administration.
- Appel à cotisation pour l'année 2011, validation du projet de la dernière réunion du Conseil d'Administration suggérant une prochaine cotisation à 1 €.
- Compte rendu sur la réaction des décideurs suite à la pétition pour l'avancement des travaux de menuiseries extérieures, probabilité d'avoir recours au tribunal de conciliation.
- Doléances et remarques sur nos logements.
- Questions diverses.

Une assemblée générale ordinaire doit se dérouler au moins une fois par an, six membres de l'association étaient présents.

ARREO

- Le trésorier Dominique RABILLER présente les comptes de l'association :
Montant de la trésorerie : 469.48 €, les frais de poste et de déplacements ont été assumés par les membres du Conseil d'Administration, il n'y a aucune dépense pour cet exercice.
- Le président fait un résumé des deux Conseils d'Administration qui se sont déroulés le 5 mai 2010 et le 28 janvier 2011. Selon les statuts, le Conseil d'Administration doit se réunir au minimum deux fois par an.
- Les membres du Conseil d'Administration sont réélus, Danielle DELOLM ne s'étant pas représentée par manque de disponibilité, Lionel DUMAS à cause de son prochain départ de la résidence, le nouveau Conseil d'Administration est le suivant :

Le président : Thierry PRIEUR

Le trésorier : Dominique RABILLER

La secrétaire : Martine SCHUH

Conseiller bâtiment 1 : Alain RIGOLLET

Conseiller bâtiment 3 : Milco FREGONESE

Conseiller bâtiment 7 Jean Luc TRYOEN

Conseiller bâtiment 9 : Gervais VULSTEKE

- Nous souhaitons pour cette année fixer la cotisation à 1 €, malheureusement l'attitude des sociétés ICADE et CNP ne le permet pas. Les derniers courriers ont déclenché quelques visites de la part de responsables de chez ICADE autour des résidences, sans pour l'instant nous avoir donné de réponses concrètes. Nous enverrons un courrier aux présidents du conseil d'administration d'ICADE et de la CNP, nous enverrons les copies au préfet et au député des Yvelines, puis à la mairie de Montigny afin d'obtenir des appuis. Nous ferons appel à un huissier pour faire constater l'état des fenêtres qui sont à l'origine de déperdition d'énergie donc de charges inutiles. Nous souhaitons ensuite saisir la commission de conciliation du département pour obtenir ces changements. Dans la

ARREO

perceptive de ces frais à venir, nous avons donc maintenu la prochaine cotisation à 15 €.

- Nous nous renseignerons auprès du conseil de quartier afin d'obtenir la fibre optique que refuse pour l'instant la société ICADE.
- Des questions diverses ont été posées.

La séance a été levée à 21H45.

Le Président,

La secrétaire,

Thierry PRIEUR

Martine SCHUH

P. J. : Une feuille de présence émargée par les membres du Conseil d'Administration présents.